

VILLE DE MAGOG
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE 30 MARS 2026, À 19 H 00
ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 2.1) Adoption du Règlement 3519-2026 établissant les tarifs d'électricité et les conditions de leur application.
3. AFFAIRES NOUVELLES
4. DÉPÔT DE DOCUMENTS
5. QUESTIONS DES CITOYENS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE


M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière